

Question écrite de Kattrin JADIN au Ministre fédéral de l'Agriculture concernant la perception par les agriculteurs de leur environnement économique

Schriftliche Frage von Kattrin JADIN an den Minister für Landwirtschaft bezüglich der aktuellen wirtschaftlichen Rahmenbedingung für Landwirte

Kattrin JADIN (MR) : Monsieur le Ministre, Une récente étude de la banque d'investissement agricole Crelan révèle une baisse de confiance en leur avenir des agriculteurs. Ceux-ci auraient une perception de leur environnement économique moins bonne que l'année dernière. Outre l'embargo russe et les normes environnementales, les agriculteurs, notamment les éleveurs de bovins qui dépendent largement des subsides européens, incriminent particulièrement la dernière réforme de la Politique Agricole commune. Monsieur le Ministre, mes questions à ce sujet sont, donc, les suivantes :

1. Avez-vous pris connaissance de cette étude ? Si oui, quelle fiabilité et quelle importance lui accordez-vous ?
2. Quelles sont les mesures que vous envisagez de prendre au niveau fédéral, en concertation avec les Régions, pour aider les agriculteurs belges confrontés à ces difficultés, en particulier dans les secteurs de la production laitière et de l'élevage de bovins ?
3. Quelles sont les initiatives qui pourront être prises par la Belgique au niveau européen ?

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Willy BORSUS : 1. J'ai pris connaissance avec la plus grande attention de l'étude CRELAN que je considère très sérieuse et rigoureuse.

Comme vous le savez, l'étude vise à mettre à jour l'indice de confiance développé par l'organisme bancaire Crelan. Cet indice est un baromètre basé sur la perception et les attentes que les agriculteurs et horticulteurs ont de leur profession. Il aborde plusieurs questions :

- Comment les agriculteurs et les horticulteurs évaluent-ils leur profession?
- Est-ce qu'ils seraient prêts à la conseiller aux autres?
- Choisiraient-ils à nouveau la même profession?
- Comment évaluent-ils leur résultat financier?

Les résultats de l'étude montrent que la confiance des agriculteurs belges est en baisse. L'indice, au niveau national, perd 8 points (de 48 en 2014 à 40 en 2015).

Les agriculteurs évaluent négativement les résultats financiers des derniers 12 mois (53% en Wallonie et 64% en Flandre ont un avis négatif). Ces faibles scores n'atteignent pas encore le niveau des années de crise 2009 et 2010, mais représentent néanmoins le résultat le plus faible des cinq dernières années.

Les agriculteurs évaluent les différentes forces, faiblesses, menaces et opportunités du secteur agricole.

Une des forces les plus souvent avancées est la santé de l'agriculteur-même, suivi de l'efficacité du travail sur l'exploitation. Au contraire, leur position peu influente dans la formation d'un prix, et donc de leur revenu, est considérée comme une faiblesse importante. La disponibilité de terres agricoles dans les environs est également considérée comme une faiblesse. En termes de menaces, la volatilité des prix, la rentabilité faible et les changements liés à la réforme de la PAC pèsent sur le métier. Mais les agriculteurs identifient encore des opportunités : l'amélioration de l'efficacité du travail reste une

motivation importante, ainsi que le suivi de formations ou de conseils. La collaboration et la diversification complètent le top 4 des opportunités. Nous remarquons également que l'évolution technologique est continue chez les agriculteurs puisque ceux-ci avancent l'informatisation des données de l'exploitation, l'automatisation de certaines tâches et l'agriculture de précision comme des opportunités.

2. Les différentes mesures que j'ai déjà prises au niveau fédéral sont financières et structurelles. Au niveau des mesures financières, notons la suppression des cotisations aux fonds de santé porcin, la diminution de 57% des cotisations au fonds de santé bovin 2014 et 2015, la pérennisation des exonérations fiscales des aides PAC qui octroie un gain pour le secteur de 20 millions d'euros par an et les reports de paiement des cotisations sociales des agriculteurs entre le dernier trimestre 2014 et le deuxième trimestre 2016. Au niveau des mesures structurelles, j'ai obtenu le doublement du personnel du service des relations internationales de l'AFSCA qui est en charge de l'exportation de produits agricoles belges à destination des pays tiers en garantissant leurs normes sanitaires et ce par le biais d'une enveloppe budgétaire supplémentaire de près de 1,5 million d'euro par an et la mise en œuvre d'une cellule d'accompagnement des petits producteurs au sein de l'AFSCA.

Outre ces acquis, j'étudie également d'autres pistes en collaboration avec les autres ministres compétents. Un certain nombre de travaux sont actuellement menés au sein de la Concertation Chaîne (Agrofront élargi, Coméos, Févia,...) ainsi qu'avec les organismes bancaires pour explorer toutes les pistes d'aide possible au secteur.

De plus, il est impératif que les différents niveaux de pouvoir unissent leurs forces afin de promouvoir nos produits agricoles de haute qualité à l'exportation. J'ai la conviction que si la Belgique ne déploie pas toutes ses ressources à trouver de nouveaux marchés, ceux-ci seront conquis par d'autres. D'ailleurs, la « Task Force Russie », réunissant les acteurs économiques et publics et mise en place en Belgique suite à l'embargo russe, a été prolongée en concertation avec le Ministre des Affaires Etrangères suite à l'extension de cet embargo. Par ailleurs, j'ai la volonté de la pérenniser à long terme. Celle-ci permet en effet une collaboration étroite entre les différents secteurs de la transformation mais également l'AFSCA, l'AWEX et le FIT dans le but d'éliminer les barrières sanitaires des pays tiers et de promouvoir nos exportations.

3. Mon Cabinet et moi-même sommes en contact régulier avec les Ministres régionaux et leur Cabinet afin de faire le point sur tous les leviers d'action possibles et également pour se mettre d'accord sur la position belge à adopter lors du prochain Conseil européen extraordinaire qui aura lieu le lundi 7 septembre 2015.

La commission européenne possède à mes yeux les leviers d'action les plus importants étant donné que l'agriculture est une politique entièrement intégrée au niveau européen et que cette crise touche de manière significative la plupart des pays de l'Union européenne (France, Pays-Bas, Royaume-Uni, Allemagne,...). Lors de ce Conseil, la Belgique plaidera notamment pour l'augmentation des seuils d'intervention pour le lait et pour l'intensification des négociations de la Commission européenne avec la Russie en vue de lever l'embargo sanitaire, ce qui devrait permettre à la Belgique d'exporter certaines pièces de viande porcine (lards et graisses).

La position belge sera affinée dans les prochaines semaines en concertation avec les régions.

En conclusion, je suis convaincu qu'il est important que tous les acteurs agricoles et niveaux de pouvoir soient mobilisés afin de dégager des mesures fortes dans le cadre des compétences de chacun.